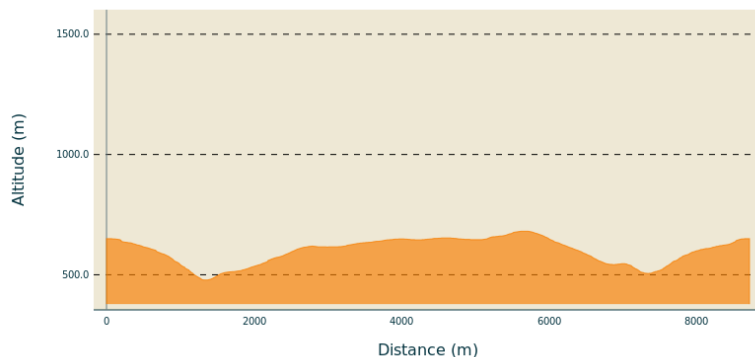


4-Faïsses et châtaigniers - Genestelle

Bassin d'Aubenas - GENESTELLE

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 25

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 367 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Châtaigneraie, Géologie, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : le village 07530 Genestelle

Arrivée : Le village 07530 Genestelle

Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. GENESTELLE 2. SAINT-ANDEOL-DE-VALS

-  GENESTELLE : Départ du panneau "INFO RANDO", en bord de D 318 sous la placette arborée. Dos aux maisons, partir à gauche sur la D 318 en direction de St-Joseph-des-Bancs. 200 m plus loin se trouve le carrefour « Bois de Roumanou ».
-  BOIS DE ROUMANOU : descendre à droite sur une piste qui serpente entre les prés jusqu'au hameau du Cadet.
- Au hameau du Cadet, bifurquer à gauche au raz des maisons et plonger vers la vallée par le sentier qui traverse une lande clôturée en pente et débouche sur une courte voie goudronnée. La descendre jusqu'à la D 218.
- Un aller-retour de 50 m à droite sur cette route permet d'admirer l'ancienne ferme (privée) de Compustelle, équipée de plusieurs moulins hydrauliques et d'une cheminée médiévale dite Sarrasine. Traverser la D 218, passer la clôture dans la haie (merci de refermer le portail !) et franchir la passerelle. Le chemin remonte et débouche au hameau de Sandron. Passer entre les maisons pour remonter le chemin qui serpente entre les landes et les châtaigneraies, jusqu'au carrefour de « Christianet ».
-  CHRISTIANET : possibilité de variante courte depuis ce point (voir descriptif en bas de cette page). Sinon descendre à droite jusqu'au carrefour "Les Granges", à 150 m.
-  LES GRANGES : Vous rejoignez ici le GR de Pays de la Haute Cévenne d'Ardèche, balisé jaune et rouge . Partir sur la gauche en direction du "Coulet du Vernadel" sur 50 m puis prendre la piste qui monte à

gauche. La suivre toujours tout droit sur environs 2 km à flanc de serre jusqu'à déboucher sur une piste, après un passage sous la maison du Mas du Cachot.

7. Remonter la piste à gauche sur 350 m pour atteindre le carrefour "Coulet du Vernadel".
8.  COULET DU VERNADEL : quitter la piste et le GR de Pays pour emprunter à gauche le chemin à plat, bordé de prés, en direction de "Le Peyron". Passé le col, le chemin descend sous les châtaigniers puis à travers les landes et les parcs à bestiaux (merci de refermer les portails !).
9. A la route, la descendre à droite puis, 150 m plus loin, remonter celle de gauche jusqu'au carrefour "Le Peyron", à la maison.
10.  LE PEYRON : Franchir le portail à droite de la maison et, par un chemin caladé, rejoindre la route. La suivre à gauche, franchir le pont et traverser la D 218 pour remonter face à vous le chemin au raz de la maison. A la piste, prendre à gauche sur 20 m puis bifurquer à droite, au pied de la maison, pour emprunter le chemin qui borde un prés et grimpe en lacets jusqu'à la bergerie (encore merci de refermer les portails !). Poursuivre sur la piste qui passe sous le hameau du Colombier.
11. Dans le lacet, prendre face tout droit le chemin à plat sur 50 m puis le quitter pour un sentier à droite qui part dans la combe et rejoint la route au poteau « Bois de Roumanou ».
12.  BOIS DE ROUMANOU : retour au point de départ par la D 318.

VARIANTE COURTE (5,7 km ; 300 m D+/- ; 2h25) :

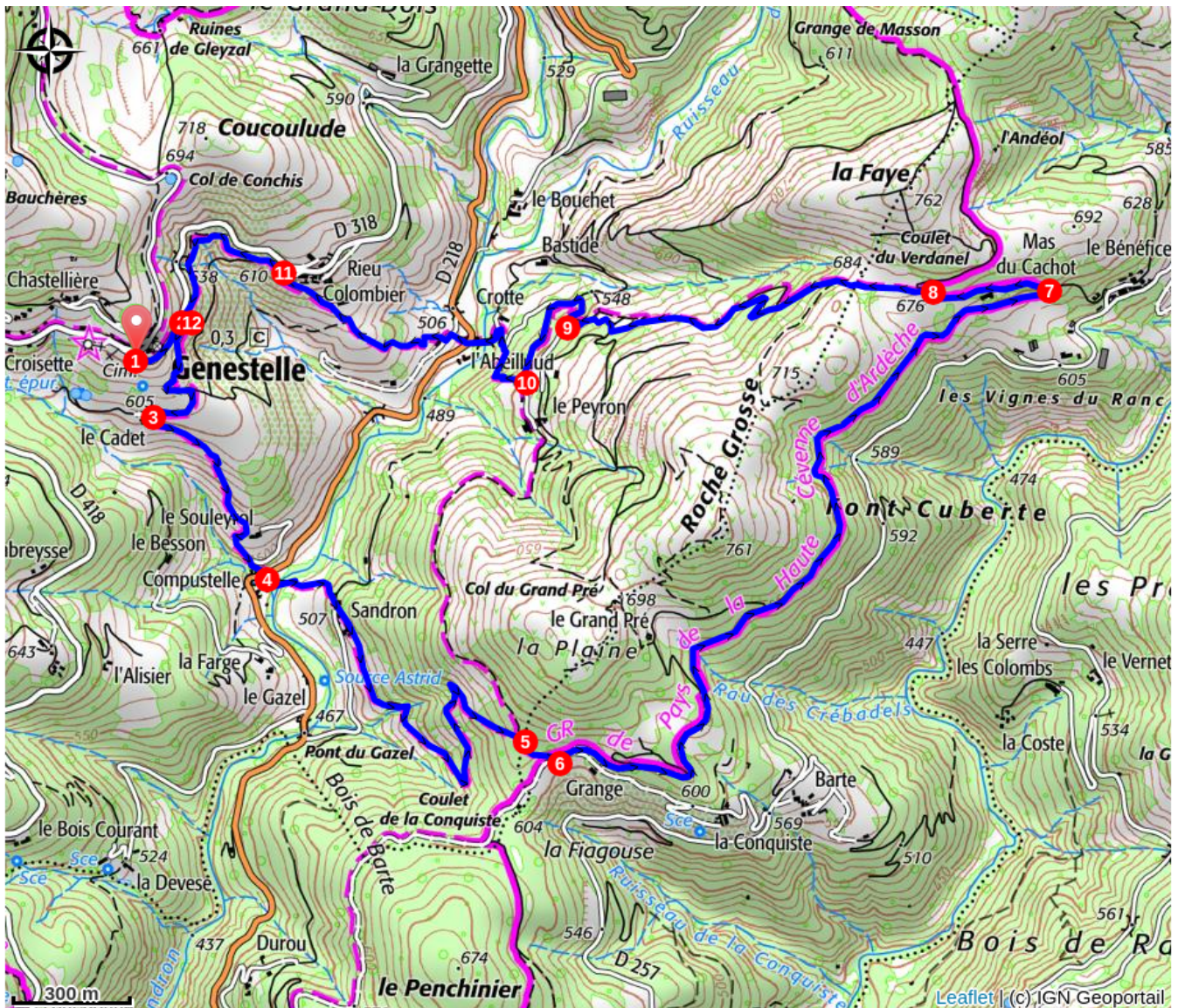
Itinéraire direct entre le point N°5 (CHRISTIANET) et point N°10 (LE PEYRON).

 CHRISTIANET : Prendre à gauche la piste qui, 300 m plus loin, sort du couvert des châtaigniers et borde des prés et landes à la descente. Très belles vues sur la vallée du Sandron, le village de Genestelle et les hameaux environnants accolés aux pentes. Quitter la piste pour un sentier qui descend à gauche jusqu'au hameau du

Peyron. Traverser entre les maisons et 100m plus loin par la petite route, trouver le poteau « Le Peyron ».



LE PEYRON : suivre ensuite itinéraire décrit plus haut.



! Recommandations

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas (20 km du départ) suivre la N 102 en direction du Puy et au premier rond point après le tunnel, suivre à droite la D 518 Bis direction Ucel. Traverser l'Ardèche et au rond point suivant prendre à gauche la D 218 direction St-Andéol-de-Vals. Rester sur la D 218 sur 15 km puis, avant un pont, bifurquer à gauche sur la D 318 et la suivre jusqu'à Genestelle.

Parking conseillé

parking de la mairie 07530 Genestelle



Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>